



SPÉCIAL MI-MANDAT

Premier bilan

Chères administrées, chers administrés,
Nous voici à mi-chemin - un peu plus ! -
de ce mandat qui avait si curieusement
commencé. Rappelez vous : à peine élue le
15 mars 2020, l'équipe municipale a débuté
par un confinement général pour cause de
Covid. Elle a dû attendre fin mai pour élire
officiellement son maire et se mettre au
travail. Pourtant, cette période, qui aurait
pu être négative a, au contraire, été mise à
profit car elle nous a permis d'effectuer une
passation très fine entre maires. De lourds



Nadine Gohard
Maire

dossiers attendaient notre nouvelle équipe,
heureusement soudée et riche d'une expé-
rience bien utile. Le village a poursuivi son
évolution dans le sens que nous voulions,
c'est-à-dire en privilégiant l'humain, et en
s'efforçant de maintenir une haute
qualité de services pour la population.
Il nous semblait nécessaire, deux ans avant
la fin de ce mandat, de vous présenter un
aperçu des actions menées, des difficultés
rencontrées et des projets qu'« ensemble
nous continuons ». Bonne lecture !



Juillet 2023. Rénovation de la Grande Rue.

Travaux

Sur tous les fronts

Remise à neuf de notre réseau routier, aménagement d'aires de jeux, entretien de l'église, préservation des zones agricoles ou naturelles, réduction de la consommation d'énergie, la municipalité s'investit.

A ce jour, la remise à neuf de notre réseau routier est effectuée ou prévue pratiquement partout. La grande rue de Thiverval est refaite, ainsi qu'une partie de la rue de Crespières où ont été installés 2 chicanes et 2 dos d'âne. Par ailleurs, la fibre a été acheminée vers Thiverval et Grignon. Il faut savoir qu'entretemps, les subventions du département ont été suspendues. Ainsi, la réfection de la rue de Rougemont, a dû être mise en attente. Par contre, les travaux de la côte à Soulas et la route de Saint-Germain, votés au budget 2024, ont pu bénéficier de ces subventions, et vont être réalisés. La future « rue de Folleville » profitera du chantier de la maison pour seniors pour

se refaire une beauté. Les emplacements de recharge électrique des voitures sont aménagés à Grignon et Folleville, ceux de Thiverval vont suivre. Les bornes seront financées par le Syndicat d'Énergie des Yvelines.

Aménagements

Différents aménagements ont été réalisés pour le bien-être des habitants : une aire de jeux a été créée pour les enfants à Folleville, celle de Thiverval a été rénovée, il ne manque plus que la balançoire, qui est commandée. A Folleville le terrain de tir à l'arc a vu le jour, ainsi que le parcours de remise en forme. Buttes et portiques anti intrusion ont été installés à la suite de

l'occupation illégale des gens du voyage. Le chalet en bois prévu pour la pétanque vient d'être livré, son montage est achevé.

L'église

Cette vieille dame chérie nous a causé quelques soucis dernièrement : elle perdait ses tuiles et il fallait agir en urgence. Un contrat d'entretien a été passé avec l'agence départementale Ingenier'Y qui a défini un programme de travaux, subventionnés à 80%, en commençant par la pose de filets de sécurité. L'étanchéité de la toiture va être refaite en priorité, puis les murs, où l'humidité remonte par capillarité, seront assainis.

Constructions

Concernant les constructions nouvelles, la position de l'équipe municipale est clairement d'en limiter le nombre, autant que possible. Pour cela, le PLU (Plan Local d'Urbanisme) est notre bouclier. Lorsqu'il a été adopté en 2011, tout était prévu pour protéger le village, par anticipation, y compris pour le domaine de Grignon. Nul autre que l'équipe municipale ne peut le modifier et elle est déterminée plus que jamais à le préserver. Les zones agricoles, zones naturelles et boisées sont et resteront inconstructibles, tant que ce sera la volonté de l'équipe en place. Certaines zones comme « le paradis » à Thiverval, le champ qui domine Thiverval face au terrain de planeurs, et le champ situé entre la ferme expérimentale de la route de Plaisir sont même classées comme « protégées par la préservation de vue remarquable » et donc intouchables. Les lisières de forêt et en bordure du parc sont également interdites à la construction.

9 ha restent à bâtir sur l'ensemble du territoire : 3 ha en prolongement de la cité résidentielle et jusqu'au coin de la route, propriété de l'état, et liés à la vente du domaine. 6 ha sur la plateforme technique de retraitement des déchets du pont caillo, où les constructions doivent obéir selon le PLU à cette fonction.

En zone urbaine, sur les terrains privés, la mairie n'a pas le pouvoir de s'opposer aux divisions, donc aux constructions. Elle peut cependant recevoir les propriétaires pour les convaincre de limiter le béton. De toutes façons, il ne reste plus beaucoup de place pour construire, cela devrait donc s'arrêter naturellement.

Faisons maintenant le point sur les gros chantiers en cours ou à venir :

La Cité résidentielle, propriété de l'état, dont la vente est liée à l'avenir du domaine, fait l'objet d'une veille. Le souhait de la mairie pour cette parcelle serait de conserver le même nombre de maisons qu'actuellement, et que ce quartier soit vertueux sur le plan écologique.



La Cartonnerie : le site, qui appartient à un particulier, n'est pas encore évacué. Il est actuellement qualifié en friche industrielle. Les 17 ha constructibles, encadrés par des zones naturelles protégées, pourraient faire l'objet d'un projet de réhabilitation du site en habitat à HQE (haute qualité environnementale). Un dossier très sérieux de présentation doit être soumis à la Direction Régionale Interdépartementale de l'Environnement (La DRIE). Le conseil municipal a à cœur de veiller au respect des normes environnementales pour cette parcelle, encadrée par des zones naturelles protégées, et aura à se prononcer à ce sujet en juin prochain.

Comme on peut le voir, tout cela prendra du temps. Ce projet pourrait s'assortir d'un nouveau projet urbain partenarial (PUP) qui consisterait en la construction d'une salle des fêtes sur une parcelle communale, derrière le terrain de planeur, loin de toute zone habitée.

Le Bel Air : le chantier n'a pas démarré, le promoteur est en difficulté, on attend la suite, il faut rester vigilants.

La maison « cettefamille », colocation pour seniors, est un projet qui nous tient à cœur. Le chantier commence ces jours-ci par des travaux préparatoires à la construction. La mairie, qui a cédé le terrain à «cettefamille» pour un euro symbolique, garde un œil sur le projet, elle participe au travail sur le fonctionnement de la structure, en particulier concernant la priorité pour les habitants du village. C'est le projet immobilier le plus avancé sur la commune.

L'ouverture du terrain de golf est encore retardée, ainsi que le chantier des 153 logements, pour des raisons adminis-

tratives. La municipalité n'est pas en cause dans ces retards.

Energie

La municipalité s'est inscrite dans le mouvement actuel de réduction de notre consommation d'énergie. L'extinction de l'éclairage municipal 6 heures par nuit a permis une économie de 50%. Une pompe à chaleur a été posée à la salle de Folleville, et dessert le bâtiment des infirmières. Une autre au bâtiment du centre technique communal chauffe les salles associatives qui s'y trouvent, et desservira également la future salle communale (ex local pétanque). Elles ont avantageusement remplacé des anciennes chaudières, très goulues en fuel.

Parallèlement, d'importants travaux d'isolation ont accompagné cet investissement, au bâtiment des infirmières et dortoir communal, au lazaret. L'isolation de la JCT, un peu plus complexe, est à l'étude. Le vieux local dit « ex pétanque », qui deviendra un local municipal polyvalent, et qui cherche encore son nom, est entièrement à refaire. L'ancien centre de loisirs, situé derrière la crèche, va être lui aussi refait et isolé. Il accueillera confortablement les joueurs qui se retrouvent actuellement au local de la cour des miracles pour taper le carton et la boule de billard. Ce local a vocation à devenir lui un logement communal.

La municipalité a également accompagné d'autres projets allant dans le sens de la transition énergétique. A la ferme expérimentale, l'unité de méthanisation a été mise en action cette année, la production de gaz a été mise en route le 18 avril avec succès.

Le SIDOMPE a supprimé sa vieille et

L'extinction de l'éclairage municipal six heures par nuit a permis d'économiser 50% sur la facture d'électricité.

haute cheminée au profit de turbines produisant une énergie qui lui permet d'être autonome. La SEPUR, grâce à son unité de méthanisation, produit sa propre énergie.



L'équipe technique

Enfin, impossible de parler des travaux sur la commune sans saluer le remarquable travail de notre fabuleuse équipe technique ! Ils sont sur tous les fronts, toujours réactifs, disponibles en cas d'imprévus, été comme hiver. Ils s'impliquent avec bonne volonté lors des festivités, aident aux événements. Ils participent largement à de nombreux chantiers sur les bâtiments communaux et à leur entretien, fleurissent la commune... Un grand et chaleureux merci à eux qui font de notre village un petit bijou. Jean Pierre a pris son envol après 19 années au service de la commune, nous lui souhaitons bonne chance dans ses nouveaux projets. Kevin s'apprête à reprendre le flambeau, suivi par la fine équipe composée de Stéphane, Jean Luc et Quentin.



Novembre 2023. Inauguration de l'aire de jeux de Folleville, avec Mme la sous-préfète.

De 0 à 99 ans...

A tous les âges, veiller sur le bien-être des habitants reste une priorité de l'équipe municipale. Bienveillance et solidarité sont les maîtres mots de cette politique. A chacun suivant ses besoins...

On ne peut que se réjouir de la belle entente qui règne entre tous les partenaires de l'enfance, enseignants, ATSEM, éducateur sportif, personnel périscolaire, mairie... Heureusement, car pour l'école, le passage de la covid fut une sacrée épreuve ! Changement de protocole tous les trois jours, voire trois fois par jour, faire face à l'imprévu, souvent au pied levé, inutile de faire un dessin ! Désinfection, gel, produits, surcroît de travail et de temps, surcoût... La bonne volonté de tous aura permis de faire face, de travailler en harmonie dans l'intérêt des enfants et des familles.

Le personnel de l'école est stable, enseignants comme personnel communal, ce qui est le signe d'un bon fonctionnement. Il faut dire que la mairie bichonne ses écoles : le personnel bénéficie régulièrement de formations concernant l'hygiène et la nutrition, de manière à pouvoir répondre aux besoins de chaque enfant.

Des équipements sur mesure

Tous les tableaux numériques interactifs (TNI) ont été renouvelés, outils très utilisés, aux possibilités immenses. L'école a pu s'équiper d'un chariot à tablettes informatiques à usage pédagogique, sous le contrôle des enseignants et de la conseillère pédagogique. Pour les autres besoins, la municipalité soutient l'école par une aide logistique ou des prêts de matériels. Le soin apporté à ses écoles est une priorité de l'équipe municipale, en témoigne la dotation annuelle par enfant très élevée. Les transports en bus vers le centre de loisirs après l'étude et vers la piscine du Liberty sont entièrement pris en charge par la municipalité. La subvention pour la carte imagin'R est maintenue pour les collégiens et lycéens. Chaque fin d'année, tous les enfants reçoivent un livre, choisi par les enseignants, et pour leur départ au collège, la mairie offre aux CM2 une calculette. Des spectacles sont offerts également à l'occasion du passage du Père Noël, sans oublier les chocolats de qualité artisanale ! Les plus grands fraîchement diplômés sont félicités et encouragés par un petit chèque cadeau.

La vie des jeunes a enfin repris son cours normal, avec activités, sorties, animations. Il est à nouveau possible d'organiser une classe transplantée dont les élèves de CM profiteront à Houlgate. Ceux qui

ont été privés de classe découverte ont pu, en compensation, faire un petit voyage au Futuroscope, qui leur a laissé un très bon souvenir ! Les ados, eux, ont pu assister à un match de rugby au Stade de France, ainsi qu'à un spectacle de théâtre, et ce n'est pas fini ! Un programme de quatre sorties par an est prévu pour eux. Les jeunes du village ont enfilé leur plus beau costume pour servir au repas des seniors et aux vœux du maire.

Le soin apporté à nos écoles est une priorité de l'équipe municipale.

Ils étaient très chics

et très efficaces, c'était un plaisir, un grand merci à eux ! Quant aux plus petits, ils ont vu leurs aires de jeux évoluer, être rénovées, et la qualité de service de la crèche n'est plus à démontrer. Nous avons suivi la belle aventure de la création du centre de loisirs, bel équipement situé au cœur du quartier de Folleville. Les jeunes courageux qui souhaitent passer le BAFA reçoivent une aide financière.

La mairie peut soutenir ponctuellement un jeune qui se lance dans un projet particulier par un « coup de pouce » relativement conséquent, comme cela a été le cas pour Tom Smith, jeune prodige du moto cross. Enfin, l'inscription à l'école de musique de Beynes peut se faire au tarif Beynois, car la mairie finance la différence.

A l'écoute de nos anciens

La municipalité porte une attention particulière aux habitants plus âgés. Pendant la pandémie, une organisation a été mise en place, permettant aux personnes d'être accompagnées aux différents centres de vaccination où nous avons pris rendez-vous pour elles. En cas de besoin, il est possible de bénéficier d'un portage de repas et, pour les plus fragiles, la mairie prend en charge l'installation de la télé-assistance. Chaque été, une surveillance « Canicule » est mise en place, et nous nous soucions de prendre des nouvelles... Les seniors sont invités à partager un repas à la cantine de l'école, occasion d'échanger et de se raconter... Le repas de Noël a repris, très joyeux, accompagné de son colis de douceurs. Tous se retrouveront pour le voyage du 18 Juin à Provins, ambiance garantie !



Un budget bien équilibré

Le premier budget a été voté en juin 2020, juste après l'élection de Mme le maire, en plein covid, à la sortie du confinement.

La municipalité avait prévu d'accueillir de nouveaux habitants dans le quartier de Folleville, ce qui a permis à de nombreux jeunes de la commune d'y rester, et a rajeuni notre population. Cette installation a entraîné des dépenses incontournables : ouverture d'une nouvelle classe, création d'un centre de loisirs, extension du service de bus, aménagement de la nouvelle cantine, et donc restructuration de la salle JCT, et enfin augmentation du nombre de berceaux en crèche

Dans le même temps, l'exonération d'impôt foncier pour ces nouveaux propriétaires a impacté les recettes de la commune.

Cette situation, que nous avons anticipée, était provisoire, et nous a valu un budget très serré jusqu'en 2021.

La pandémie elle aussi nous a contraint à faire des économies : plus de festivités, annulation des voyages, sorties, séjours vacances, 4 ans sans vœux du maire...

Mais nous avons tenu bon, et en 2022, nous avons remonté la pente et retrouvé notre capacité d'investissement.

A ce jour, la commune a pu financer des équipements tels que pompes à chaleur, des travaux d'isolation, de mise aux normes, d'aménagements sportifs et de loisir, des travaux de voirie.

La volonté de l'équipe municipale reste de contenir les dépenses de fonctionnement le plus possible, de manière à pouvoir dégager des possibilités de financement pour les projets à venir.

Les services à la population ont pu être maintenus à un haut niveau de qualité, comme par exemple l'école grâce à la dotation de 60 à 70 € par enfant, très largement supérieure

à celle des autres communes, les colis de Noël, dont la qualité n'est plus à démontrer, le repas des seniors qui a pu reprendre cette année, en attendant le prochain voyage, le 18 juin à Provins.

Pour tous les projets réalisés ou en cours, il a fallu travailler sur la recherche de subventions, savoir choisir les bons sujets, aux bons moments et présenter finement les dossiers. C'est ainsi que nos réalisations ont été financées au maximum possible, 80% par l'état, la région, le département, la CCCY, SEY78 et la CAFY pour l'essentiel.

Grâce à un budget équilibré et des finances saines, nous avons désormais une bonne capacité à investir, et voyons l'avenir avec confiance.

Les services à la population ont pu être maintenus à un haut niveau de qualité.





—● Domaine de Grignon

La fin du tunnel?

Après des années d'inquiétude, de tergiversations et d'incompréhensions, nous sommes dans l'attente d'une décision finale.

Nous le savions dès le début de ce mandat, l'affaire est très délicate, mais nous ne pensions pas que ce gros dossier serait si difficile...

Rappelons-en les principales étapes :

Créé en 1826 par Charles X, berceau de l'innovation et de la formation agricole, ce site est étroitement lié à l'histoire de notre commune et en impacte largement la géographie.

- 2015, l'Agro Paris Tech vote le départ de l'école vers Saclay et le domaine est mis en vente. Une première tentative d'achat par un grand club de football qui ne dépasse jamais la demi-finale de la Champion's Ligue provoque de vives réactions, et n'aboutit pas.

- 2020, les « Agros » quittent le site pour de bon. L'état lance une procédure compétitive de rachat.

Nadine Gohard porte une proposition

commune de reprise aux côtés de la CCCY avec l'association Grignon 2000, qui privilégie la recherche et l'environnement.

- Août 2022, le promoteur immobilier Altarea Cogedim est choisi pour reprendre le site.

- Novembre 2022, la cession est annulée par le Premier ministre, Jean Castex, pour non respect des règles de priorité.

- 2022, une première consultation des parties prenantes est réalisée par le préfet des Yvelines.

- Juin 2023, les services de la préfecture annoncent qu'ils se dessaisissent du dossier. Retour à la case départ.

- Septembre 2023, une mission est confiée à deux inspecteurs de l'Inspection Générale des finances (IGF) et du Conseil Général de l'Alimentation, de l'Agriculture et des Espaces Ruraux (CGAAER), afin de définir un cadre juridique viable. Les deux experts consultent largement les parties prenantes. Leurs conclusions proposent un consensus : conserver à Grignon son caractère scientifique, en le portant vers la transition écologique des systèmes agri-

coles. Ils évoquent un partenariat public/privé susceptible de rénover et de sauver ce patrimoine. Le conseil municipal approuve cette proposition..

Durant ce mandat, Mme le maire s'est démenée sans relâche, en travaillant auprès de Grignon 2000 et en soutenant leur projet, en y associant la CCCY, en accueillant et informant les personnes officielles venues visiter le site, et qui bien souvent n'en mesuraient pas l'importance patrimoniale et historique, en écrivant régulièrement aux plus hautes autorités, en s'opposant, grâce au PLU, aux gros projets immobiliers, décourageant ainsi de nombreux promoteurs, et en mettant en garde contre les dangers de laisser le site à l'abandon. Elle a aussi adressé régulièrement des lettres d'information aux habitants de la commune.

A ce jour, 18 mois après le départ de l'école vers le plateau de Saclay, le site se dégrade rapidement. Des tentatives d'intrusion, d'occupations illicites d'habitation ont eu lieu, un dégât des eaux et l'effondrement d'une partie du mur d'enceinte sont à déplorer. Un nouveau préfet est nommé, une réunion interministérielle devrait avoir lieu et nous sommes tous en attente d'une décision finale qui déterminerait enfin l'avenir de ce domaine qui nous est si cher. Nous tenons à rétablir le droit de passage à travers le parc, et aimerions obtenir des créneaux d'utilisation du gymnase de l'Agro... Un rêve pas si fou ?



Associations *Dynamiques!*

La vie associative renaît, plus vigoureuse que jamais, après la période de pandémie, démontrant la forte volonté de se retrouver, et l'énergie des habitants, intacte.

La municipalité, très à l'écoute, soutient autant qu'elle le peut ses associations par des subventions annuelles conséquentes, par du prêt de matériels et de l'aide logistique si besoin, par la mise à disposition gratuite des locaux. Des festivités ont lieu toute l'année. Le marché de Noël a repris depuis deux ans avec succès et change régulièrement de quartier. Chacun son tour !

On peut chiner en brocante en mai à Thiverval, en septembre à Folleville. La fête du village bat son plein chaque année le premier samedi de juin, grâce à l'énergie de nombreux bénévoles. On est fidèle chaque mois de septembre au Crazy Town, festival de musique pour petits et grands, organisé par l'association « Para siempre ».

L'ASCL réunit nombre de sections sportives, artistiques et culturelles. Elle gère également les brocantes qui permettent de financer le transport du voyage annuel des seniors.

La section pétanque obtient la palme avec ses trois tournois annuels et les repas qui vont avec ! Une nouvelle section pointe le bout de son nez : le foot en marchant, pour les amoureux du ballon rond qui veulent

continuer à jouer sans se blesser. Le tir à l'arc profite de son nouveau terrain, tandis que le « Le serpent Cyan » propose la pratique du Taï Chi Chuan pour la deuxième année. Citons encore l'ASPIA qui réussit le pari improbable de faire fonctionner des machines ancestrales que l'on peut admirer à la fête du village, l'union nationale des combattants qui rajeunit les tombes, et co-organise avec la mairie les commémorations, l'ASCA

qui prend en charge les minets égarés sur le village, l'Association Apicole des Meuniers qui offre du miel pour Noël et pour les mariages. Et enfin, saluons l'énergie des « Enfants de la Terre » qui convie les enfants du village à la grande fête du printemps.

L'ASCL réunit nombre de sections, sportives, artistiques et culturelles.